



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/41
2 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

**PROPOSITION DE PROJET :
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (seconde tranche) France

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

République démocratique populaire lao

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	France

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 2	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)								ANNEE: 2008					
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					2.								2
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	6.5	6.5	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	6.5	6.5	0.
Coûts de projet (\$US)	France	Coûts de projet	181,500.	138,500.		320,000.
		Coûts de soutien	23,595.	18,005.		41,600.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	181,500.	138,500.		320,000.
		Coûts de soutien	23,595.	18,005.		41,600.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	181,500.	0.		181,500.
		Coûts de soutien	23,595.	0.		23,595.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			138,500.	138,500.
		Coûts de soutien			18,005.	18,005.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
-------------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République populaire démocratique lao, la France, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 61^e réunion du Comité exécutif un rapport périodique sur la mise en œuvre du premier programme de travail pour le plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC. La France a aussi présenté une demande de financement pour la seconde et dernière tranche pour un montant total de 138 500 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 18 005 \$ US.

Données générales

2. Le PGEF de la République populaire démocratique lao avait été approuvé par le Comité exécutif à sa 54^e réunion pour un montant de 320 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 41 600 \$ US pour la France, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays avant 2010. A cette même réunion, le Comité exécutif avait approuvé la première tranche de 181 500 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 23 595 \$ US pour la France, pour la mise en œuvre du premier programme de travail.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Après l'approbation du PGEF par le Comité exécutif, la mise en œuvre des activités dans le cadre du PGEF a été retardée en raison de problèmes administratifs associés à l'accord de financement entre le gouvernement de la France et le gouvernement de la République populaire démocratique lao. Cette situation a été attribuable à la restructuration de la *Water Resources and Environment Administration* (WREA), l'Unité nationale d'ozone (UNO), et le changement de point de contact national pour le projet, ainsi qu'à un transfert de responsabilité pour le projet à l'Agence Française de Développement (AFD), le bras bilatéral de la France. Pendant la période de mise en œuvre, un seul atelier de formation pour les techniciens en réfrigération a été dispensé pour 90 participants, et l'on a fixé de manière définitive les spécifications pour les machines de récupération et de recyclage qui devaient être achetées. Les activités de sensibilisation se sont poursuivies durant cette période.

4. En date d'avril 2010, quelque 90 750 \$ US des 181 500 \$ US approuvés pour la première tranche avaient été décaissés ou engagés. Le solde sera décaissé en 2010.

Plan d'action pour la seconde tranche du PGEF

5. Le gouvernement de la République populaire démocratique lao s'engage à accélérer la mise en œuvre des activités restantes du PGEF, et il a fourni un plan de travail détaillé assorti de calendriers de décaissement particuliers, afin de réaliser l'achèvement des activités présentées dans son programme de travail, et notamment l'achèvement des cours de formation pour les agents d'exécution, afin de s'assurer que les règlements en matière de SAO sont efficacement mis en œuvre et inclus dans les cours de formation pour les douanes. La priorité sera accordée à l'achat des équipements nécessaires pour l'assistance technique au secteur de l'entretien, afin de renforcer la capacité de plusieurs ateliers de réfrigération situés partout au pays et de terminer l'accréditation des techniciens et les programmes de formation pour les techniciens qui restent. L'UNO poursuivra aussi la surveillance du projet, afin de s'assurer que les étapes du projet sont réalisées et achevées.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de 2,0 tonnes PAO de CFC déclarée par le gouvernement de la République populaire démocratique lao en 2008 dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal était déjà inférieure aux 6,5 tonnes PAO admissibles pour cette année. Sauf pour le HCFC, aucune consommation d'autres SAO réglementées n'a été déclarée pour le pays. La France a indiqué que cette réduction de la consommation de CFC pourrait être attribuable en grande partie à l'application stricte du système d'autorisation au pays. Le Secrétariat a fait remarquer que cette présentation répond aux exigences de la décision 60/11 a) et comprend des activités visant à maintenir la consommation de CFC nulle et d'autres activités pour faciliter l'élimination du HCFC décrites au paragraphe 8 ci-dessous.

7. La France a aussi expliqué que les retards de décaissement avaient par la suite sensiblement ralenti la mise en oeuvre de la plupart des activités, et elle a maintenu l'engagement du pays envers l'achèvement de la plupart de ces activités avant la fin de 2010. Cela signifiait aussi que la France travaillerait plus étroitement avec l'UNO afin de s'assurer que le programme de travail proposé serait achevé tel que prévu.

8. Le Secrétariat a aussi demandé des explications à la France sur les moyens que prendra le gouvernement de la République populaire démocratique lao pour maintenir une consommation nulle de CFC en 2010 et par la suite, par le truchement des activités proposées dans la dernière tranche du PGEF. La France a indiqué que, grâce à cette mise en oeuvre accélérée, l'achèvement des activités permettrait de maintenir une consommation nulle de CFC, et que la plupart des activités planifiées, et en particulier l'élément équipements, faciliteraient aussi l'élimination du HCFC.

RECOMMANDATION

9. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) de la République démocratique populaire lao;
- b) Approuve le programme annuel de mise en oeuvre 2010 associé à la seconde tranche; et
- c) Demande au gouvernement de la République démocratique populaire lao de présenter, avec l'aide de la France, un rapport périodique sur la mise en oeuvre du programme de travail associé à la seconde et dernière tranche du PGEF au plus tard à la 64^e réunion du Comité exécutif.

10. Le Secrétariat recommande de plus l'approbation générale du plan 2010 associé à la seconde et dernière tranche du PGEF de la République démocratique populaire lao, avec les coûts d'appui correspondants, au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (seconde tranche)	138 500	18 005	France

- - -